

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception
23/10/2013

Dossier complet le
25/10/2013

N° d'enregistrement
F01113P0202

1. Intitulé du projet

Création d'une voie nouvelle entre la Rue Charles de Gaulle et la Rue Curie.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Mairie de FRENEUSE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur le Maire - M. Didier JOUY

RCS / SIRET

217802155200018

Forme juridique

Collectivité territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
d) Toutes routes d'une longueur inférieure à 3 km	

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Création d'une voie nouvelle de 200ml de long entre la Rue Charles de Gaulle et la Rue Curie. Elle sera longée de part et d'autre par des trottoirs, une piste cyclable et des stationnements.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4.2 Objectifs du projet

- Réorganisation et sécurisation des abords de l'école Victor Hugo :
 - Fluidifier l'accès à l'école grâce à la nouvelle rue et au nouveau cheminement piétons ;
 - Intégrer cette réorganisation dans le projet global par la continuité paysagère.
- Création de trottoirs reliés au tissu existant :
 - Création de continuités piétonnes accessibles à tous ;
 - Faire la liaison piétonne entre les Rue Charles de Gaulle et Rue Curie ;
 - Accéder à l'école Victor Hugo.
- Création de pistes cyclables intégrées à leur environnement :
 - Disposer d'une circulation cyclable supplémentaire dans le centre historique ;
 - Faire la liaison cyclable entre les Rue Charles de Gaulle et Rue Curie.
- Création de places de stationnement :
 - Désengorger le stationnement de la Rue Charles de Gaulle ;
 - Disposer d'avantage de places de stationnement dans le quartier ;
 - Permettre la sécurisation du phénomène de « dépose minute » lors des entrées et sorties scolaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux comprendront :

- L'installation de chantier, l'implantation, le piquetage, la signalisation temporaire ;
- L'exécution des déblais ;
- L'évacuation des produits en décharge ;
- La préparation et le nivellement du fond de forme ;
 - La fourniture et la mise en œuvre de GNT ;
- La fourniture et la pose de bordures ;
- La réalisation des revêtements en enrobés ;
 - La fourniture et la mise en œuvre du béton désactivé sur les trottoirs ;
- La création d'une voie cyclable de 1,50 à 3,00 m de large en enrobés de couleur beige ;
 - La reprise et mise en œuvre de terre végétale de part et d'autre de la piste créée ;
- La pose de mobilier urbain pour prévenir les stationnements et rendre les pistes cyclables ou les voies vertes inaccessibles aux véhicules à moteur ;
- La signalisation horizontale et verticale.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Il s'agit de la création d'une voie Communale, au même titre que les autres Rue de la Commune, l'entretien de ces espaces commun sera pris en charge et organisé par la Commune :

- ramassage des feuilles mortes,
- nettoyage et entretien du réseau d'eau pluviales,
- entretien et répartition du réseau d'éclairage,
- réparation de la voirie,...

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Dossier d'Enquête Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Dossier d'Enquête Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Parcelle de 4 100 m ² Voie de 200 ml de long; voirie d'une emprise de 17 mètres de large	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

section C n°2563 d'une surface de 4 100m².
Entre la Rue Charles de Gaulle et la Rue Curie au nord-ouest de la Commune de Freneuse

Coordonnées géographiques¹

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 49 ° 02 ' 44 " 71 Lat. 1 ° 35 ' 52 " 87

Point d'arrivée : Long. 49 ° 02 ' 39 " 89 Lat. 1 ° 35 ' 59 " 95

Communes traversées :

FRENEUSE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Il a été prévu Rue Charles de Gaulle et Place Julie Guénard les travaux ci-dessous :

- la dissimulation des réseaux électrique, d'éclairage et de télécommunication ;
- la requalification des trottoirs (avec d'un coté une largeur de 1,40 mètres minimum), du coté Sud : une bande de 2 mètres de large intégrant des stationnements latéraux et les accès aux parcelles ;
- la requalification de la voirie roulante à 3,80 mètres de large intégrant un double sens cyclable (3,80m dont 1,30m de bande de circulation des cycles) ;
- face à l'école maternelle afin de faciliter la dépose minute des enfants aux heures d'affluences (ce qui impose de déplacer la clôture de l'école) une bande de 2 mètres de large est aménagée.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Parcelle en Jachère

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La dernière révision date de 2008. Révision, dans la quelle la parcelle concernée par le présent projet, a été définie comme "emplacement réservé".

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un plan de prévention des risques d'inondations a été approuvé sur la Commune de Freneuse. La parcelle concernée par le projet ne présente pas d'aléas.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone de répartition des eaux d'Albien
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site des falaises de la Roche-Guyon et de la forêt de Moisson concerne la Commune de Freneuse mais pas la parcelle sujet du présent dossier.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la création du fond de forme de la voirie et des autres surfaces revêtues des terrassements en déblais seront réalisés. Les terres excédentaires après mise à la côte du fond de forme seront évacuées.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour la création de la structure de la voirie et des autres surfaces revêtues de la grave naturelle sera mise en oeuvre. Celle-ci sera en apport issue de carrières à proximité.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La création de la voirie et des autres surfaces revêtues engendrera la destruction d'espaces verts existants.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	<p>d'éclairage permettant aux véhicules, aux piétons et cyclistes de circuler en toute sécurité lorsque le soleil est couché.</p>
Pollutions	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

La parcelle concernée par le projet n'est pas grande. Elle n'est pas exploitée à ce jour. Elle est enclavée. Elle ne présente aucune particularité faunistique, floristique, historique,...

Et l'aménagement projeté permet :

- de valoriser les voie de circulation douces;
- de sécuriser les abords d'une École;
- de réguler la circulation routière,...



8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Freneuse

le,

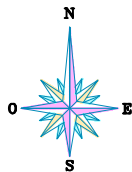
11/10/2013

Signature



Commune de FRENEUSE

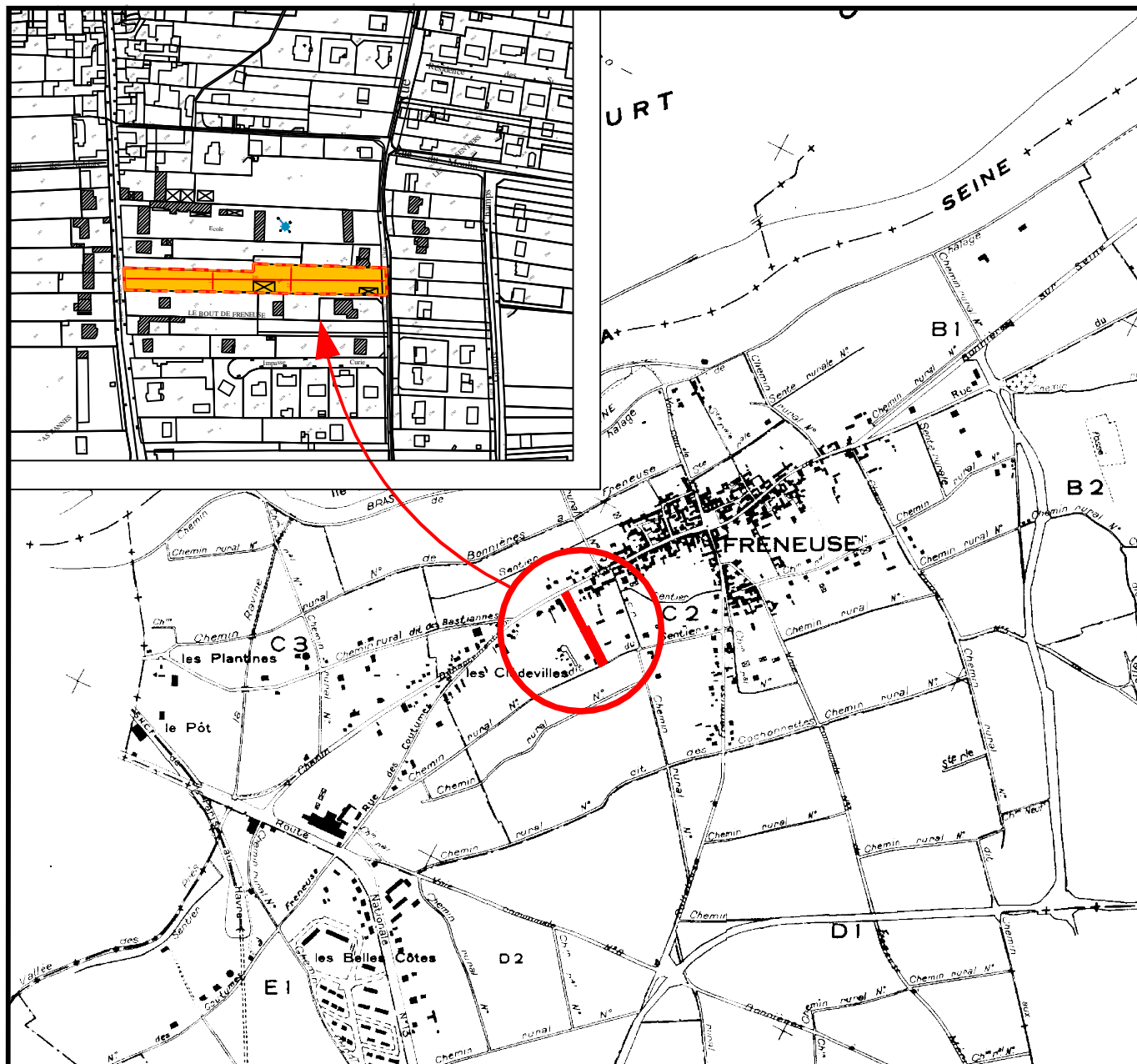
Création d'une voie nouvelle entre la Rue Charles De Gaulle
et la Rue Curie



Plan de situation

Echelle : 1/5 000^{ème}

Echelle : 1/16 000^{ème}



Société de Géomètres - Experts et maîtres d'oeuvre VRD

Dossier N° : 8212

22 rue Louis de Cossé-Brissac
78640 Neauphle-le-Château
Tél : 01 34 89 00 78
Fax : 01 34 89 63 73
neauphle@foncier-experts.com

6 rue Jean-Pierre Timbaud
78180 St Quentin en Yvelines
Montigny le Bretonneux
Tél : 01 30 64 01 41 - 01 30 64 01 56
saintquentin@foncier-experts.com

125 Petite rue St-Mathieu
78550 Houdan
Tél : 01 30 59 62 35
Fax : 01 30 88 10 46
houdan@foncier-experts.com

62 rue de Rambouillet
78460 Chevreuse
Tél : 01 30 52 42 50
Fax : 01 30 52 32 42
chevreuse@foncier-experts.com

6 rue de Bièvres
91400 Saclay
Tél : 01 60 14 69 03
saclav@foncier-experts.com

Plan établi le : 15/10/2013
Dernière version : -
Indice: 0
Alti. et Planimétrie : -
Dessinateur : MT

Commune de FRENEUSE

Création d'une voie nouvelle entre la Rue Charles De Gaulle
et la Rue Curie

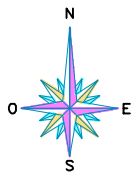


Photo n°1



Photo n°2



Photo n°1

Photo n°2



Société de Géomètres - Experts et maîtres d'oeuvre VRD

Dossier N° : 8212

22 rue Louis de Cossé-Brissac
78640 Neauphle-le-Château
Tél : 01 34 89 00 78
Fax : 01 34 89 63 73
neauphle@foncier-experts.com

6 rue Jean-Pierre Timbaud
78180 St Quentin en Yvelines
Montigny le Bretonneux
Tél : 01 30 64 01 41 - 01 30 64 01 56
saintquentin@foncier-experts.com

125 Petite rue St-Mathieu
78550 Houdan
Tél : 01 30 59 62 35
Fax : 01 30 88 10 46
houdan@foncier-experts.com

62 rue de Rambouillet
78460 Chevreuse
Tél : 01 30 52 42 50
Fax : 01 30 52 32 42
chevreuse@foncier-experts.com

6 rue de Bièvres
91400 Saclay
Tél : 01 60 14 69 03
saclav@foncier-experts.com

Plan établi le : 15/10/2013
Dernière version : -
Indice: 0
Alti. et Planimétrie : -
Dessinateur : MT

Commune de FRENEUSE

Création d'une voie nouvelle entre la Rue Charles de Gaulle et la Rue Curie

Plan masse projet

Echelle : 1/500^{ème}



Société de Géomètres - Experts maîtres d'œuvre VRD

22 rue Louis de Cossé-Brissac 78640 Neauphle-le-Château Tél : 01 34 89 00 78 Fax : 01 34 89 63 73 neuphle@foncier-experts.com	6 rue Jean-Pierre Timbaud 78180 St Quentin en Yvelines Montigny le Bretonneux Tél : 01 30 64 01 41 - 01 30 64 01 56 saintquentin@foncier-experts.com	125 Petite rue St-Mathieu 78550 Houdan Tél : 01 30 59 62 35 Fax : 01 30 88 10 46 houdan@foncier-experts.com	62 rue de Rambouillet 78460 Chevreuse Tél : 01 30 52 42 50 Fax : 01 30 52 32 42 chevreuse@foncier-experts.com	6 rue de Bièvres 91400 Saclay Tél : 01 60 14 69 03 saclay@foncier-experts.com
---	--	---	---	--

Dossier N° : H08212A
Plan établi le : 04/03/2013
Dernière version :
Planimétrie :
Altimétrie :
Dessinateur : FP

